VILLE DE Longjumeau

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

STAGES SPORTIFS **enfants scolarisés du CP au CM2**

Nom de l'enfant : _____ ***Prénom de l'enfant :*** _____

Né(e) le : _____ Age : _____ Ecole fréquentée/Classe : _____

Je l'autorise à rentrer seul(e) après l'activité : ☐ Oui ☐ Non

Si non, j'autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant :

Nom, prénom : _____ Tél. : _____

Nom, prénom : _____ Tél. : _____

Informations spéciales (asthme, allergies, …) : _____

En cas d'urgence ou d'accident, j'autorise le transport de mon enfant vers l'hôpital le plus proche et autorise le corps médical à pratiquer toute intervention chirurgicale qui serait jugée nécessaire :

☐ Oui ☐ Non

J'autorise la reproduction et la parution éventuelles dans les publications de la Ville de Longjumeau, de photos sur lesquelles il/elle figure au cours des activités organisées par le Service Municipal des Sports :

☐ Oui ☐ Non

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,

Nom : _____ ***Prénom :*** _____

Agissant en qualité de : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

Adresse : _____

Tél. dom. : _____ Tél. port. : _____ Tél. prof. : _____

Courriel : _____

☐ « La commune de Longjumeau, collecte et traite les données personnelles recueillies dans ce formulaire, dans le cadre de la mission d'intérêt public dont cet organisme est investi. Vous pouvez exercer vos droits d'accès ou de rectification auprès du responsable de traitement à dpe@longjumeau.fr ».

L'inscription effectuée vous engage. Néanmoins, un certificat médical permettra un remboursement des sommes versées.

Fait à Longjumeau, le _____ / _____ / 2024 Signature :

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

STAGES SPORTIFS **enfants scolarisés du CP au CM2**

... DURANT LES VACANCES DE PRINTEMPS

☐ TROTINETTE :

Du lundi 8 au vendredi 12 Avril 2024

De 14h à 15h30 pour les CP/CE1/CE2
De 15h30 à 17h pour les CM1/CM2
Gymnase NICOLAS

Ce formulaire est à déposer à la régie de la Mairie lors du règlement du stage. Néanmoins, il sera disponible sur place afin d'être rempli si vous ne disposez pas de moyen d'impression.

Les horaires de la régie de la Mairie, 6 rue Léontine Sohier : le lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 ou de 13h30 à 17h30. Le mardi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30 et mercredi de 8h30 à 11h30.

Le tarif des stages est de 11,45 € pour les Longjumellois et de 24 € pour les extérieurs.

Le paiement se fera à la régie située dans le hall d'accueil de la mairie avant la première séance.

L'inscription effectuée vous engage. Néanmoins, un certificat médical permettra un remboursement des sommes versées.

Parc des sports Langrenay, Tribune JM Labejof
25 rue Léontine Sohier - 91160 Longjumeau
01 64 54 59 37
sports@longjumeau.fr